

INITIATIVE ITALIENNE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS MEDITERRANEENS¹

Le développement durable dans les pays méditerranéens est un thème stratégique pour l'Italie, l'Union Européenne et tous les pays de la côte. Les ressources naturelles de cette région très délicate et sujette à des pressions anthropiques croissantes, constituent un bien public qui doit être défendu, conservé et valorisé.

Selon ce qui a été établi par les Sommets de Rio de Janeiro et de Johannesburg, le développement durable doit être poursuivi à tous les niveaux: au niveau international, national et au niveau des autorités sub-étatiques suivant une méthodologie de *bottom-up* (Agenda MED 21). Au cours des dernières années, on a assisté, dans ce sens, à un engagement croissant des Régions, des administrations locales et des divers opérateurs sur les territoires italiens dans la coopération avec les autorités sub-étatiques des pays de la Méditerranée.

En même temps, l'Union Européenne a lancé la nouvelle Politique de Proximité qui prévoit un rôle plus important de la coopération transfrontalière et transnationale entre les autorités sub-étatiques afin de créer un espace commun de paix et de développement durable. En 2005, devraient démarrer les premiers Programmes de Proximité MEDA et CARDS pour l'aire de la Méditerranée et des Balkans occidentaux.

Dans ce cadre, le ministère des Affaires étrangères italien, en accord avec les Régions a lancé l'initiative Environnement et développement durable dans les pays méditerranéens.

Le But de l'initiative est la définition de projets concrets et réalisables à brève échéance grâce aux ressources prévues par l'Union Européenne, avec les nouveaux Programmes de Proximité, et par le Gouvernement italien².

Pour atteindre ce but le Centre des Etudes de Politique Internationale de Rome a été chargé par la Direction Générale de l'Intégration Européenne du Ministère des Affaires étrangères italien de travailler avec les Régions, ainsi qu'avec les autorités sub-étatiques des pays proches de la Méditerranée et des Balkans occidentaux, en accord avec les autorités centrales, en vue de l'identification des contenus et des partenaires de projets sur le thème du développement durable.

- La première phase du travail, en Octobre, prévoit la sensibilisation et l'implication des Régions pour recueillir les premières indications sur les intérêts concernant les projets et les partenariats.
- En Novembre, seront effectuées des missions dans les pays proches, sur les indications et en étroit contact avec les Régions, et en accord avec le Ministère des Affaires étrangères, en vue de sensibiliser et d'impliquer les partenaires locaux dans l'élaboration de projets sur les Programmes de Proximité.
- Des groupes de travail et des services pour la rédaction de fiches de projet seront mis en place, dans lesquels seront impliqués des partenaires institutionnels sub-étatiques, des techniciens et des membres de la société civile de l'Italie et des pays proches. Ces fiches se référeront principalement aux priorités indiquées par la Commission Européenne dans les Programmes MEDA et CARDS *Neighbourhood Programme* (développement durable rural, urbain, des côtes, transports et énergie).
- On prévoit, enfin, l'organisation et la réalisation d'un séminaire international qui devrait se tenir en Basilicata les 14 et 15 Décembre 2004 pour discuter et, si possible, formaliser les idées de projet recueillies dans le but de pouvoir les présenter dans le cadre des financements indiqués. Ensuite,

¹ Dans cette initiative les pays méditerranéens comprennent aussi les pays des Balkans occidentaux.

² Les délibérations du CIPE (Comité Interministériel pour la Programmation Economique italienne) affectent 28 millions d'euros au bénéfice du projet du ministère des Affaires étrangères italien à l'appui de la coopération entre les autorités sub-étatiques de la Méditerranée.

auront lieu des activités de *follow-up* pour garantir la présentation concrète des propositions de projet.

En conséquence, comme première étape du travail, **nous vous demandons de nous indiquer :**

- vos intérêts de projets en cours ou en phase d'élaboration (en spécifiant, brièvement, les pays et les autorités locales partenaires, le thème/contenu, l'implication et les compétences de votre propre territoire);

Pour toute demande d'informations et d'éclaircissements veuillez contacter :

Oliviero Frattolillo (oliviero.frattolillo@cespi.it);

Raffaella Coletti (raffaella.coletti@cespi.it);

Alessandro Rotta (alessandro.rotta@cespi.it).

Ou par téléphone au numéro (0039) 06 6990630 - CeSPI

Pour orienter l'identification des projets sur le développement durable, il est possible d'esquisser, comme contenus prioritaires des partenariats territoriaux dans l'aire méditerranéenne, trois grands regroupements de thèmes et de domaines de projets à traiter par des groupes de travail spécifiques.

Groupes Thématiques	Thèmes	Autorités sub-étatiques et institutions territoriales	Domaines des projets
GROUPE OCRE MILIEU RURAL	- Développement rural durable (sécheresse et désertification; agriculture durable; tourisme responsable et parcs, énergie)	- Régions et municipalités rurales - Agence et centres de services pour le développement agricole - Organismes de gestion des parcs - Groupes locaux, organisations de paysans et associations pour la défense de l'environnement, - Universités	- Développement du Programme Leader MEDA - Programmes de Proximité sur le développement rural
GROUPE VERT MILIEU URBAIN	- Gestion des ressources environnementales - Développement industriel durable - Agriculture périurbaine - Tourisme culturel éco-responsable - Espaces verts urbains - Transports et énergie	- Régions et villes - Agences et centres de services pour le développement durable local - Organisations de citoyens et d'écologistes, délégations industrielles - Universités	- Développement de l'Agenda 21 au niveau local à travers les réseaux Medcities, Med'Act, ... - Programmes de Proximité sur le développement urbain durable
GROUPE BLEU MILIEU MARIN	- Développement intégré des côtes et des villes côtières - Systèmes insulaires - Pêche, aquaculture, diversification des activités - Parcs - Transports maritimes et gestion des services portuaires	- Régions et villes - Agences portuaires et centres de services pour le développement durable des côtes - Organismes de gestion des parcs - Organisations de citoyens et écologistes - Universités	- Programmes de Proximité sur le développement durable des côtes et des villes côtières
GROUPE ARC-EN-CIEL	- protection de la biodiversité - développement des langages, informations et données, indicateurs et normes, le plus possible uniformes ou harmonisés entre les partenaires (institution building)	- Régions et villes - Agences portuaires et centres de services pour le développement durable des côtes - Organismes de gestion des parcs - Organisations de citoyens et d'écologistes - Universités	- Programmes de proximité pour la protection de la biodiversité et pour l'uniformisation des informations et des indicateurs